

Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes



n°

28

ette info
2024

Photo © Communes forestières

**Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial

**Les Communes forestières ont
été reçues en audition par la
commission « Environnement
et transition énergétique » du
CESER.**

Sommaire p.2

Sommaire



Zoom | Les Communes forestières AURA ont été reçues en audition par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre p.3-5



ACTUALITÉS RÉGIONALES

- Bois construction** | Retours sur les webinaires p.6
- Bois construction** | Journée filière forêt-bois, incubateur SANA p.6
- Bois construction** | 2024, une année déjà riche en marchés certifiés ! p.7
- Forêts de montagne** | Une motion pour des JO 2030 faisant appel au bois local validée au niveau du massif des Alpes p.8
- Forêts de montagne** | Mise à jour du guide juridique BDA p.8
- Forêts de montagne** | Le bois des Alpes à l'honneur en Savoie cet été ! p.9
- Bois énergie** | Les résultats du PAT Forestières de la Chartre Forestière des Chambaran p.10
- Bois énergie** | Journée Bois énergie le 22 novembre en Savoie p.11
- Foncier** | Indicateur foncier 2024 p.12
- Stratégie forestière de territoire** | Le projet PACTE Forêt-Z-Lauréat de l'AMI « démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts » p.13
- Vie associative** | Arrivée d'une nouvelle salariée p.14
- Vie associative** | Nous recrutons p.15

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.16-17



01

Bilan de l'Assemblée générale
Retour sur les ventes de septembre
Situation sanitaire et perspectives offertes par l'Observatoire des Montagnes de l'Ain



03

Accompagnement des élus dans leurs formations
Les contrats d'approvisionnements : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales
Rencontre avec la Préfecture de l'Allier



07

Les administrateurs Cofor 07 rencontrent la préfète Sections de commune
Sylv'acces s'étend au nord du département
Trésor d'archives



15

Forêt pédagogique de Clavières
Assemblée générale de l'association
Formation DFCI à St-Flour
Réunion « Adaptation des forêt aux changements climatiques » à Clavières
Réunion d'information sur la commercialisation des bois



26

Bilan des ventes automne 2024
Une quatrième forêt pédagogique dans la Drôme !



38

Festival Les Forestivités- 2ème édition
Une AG commémorant les 70 ans de l'association !
« 1 arbre, 1 habitant en Isère », ça continue !



42

Bilan 2024 : Une première année dynamique pour l'Asso



43

Assemblée Générale 2024
Présentation de la certification BTMC dans le cadre du projet de rénovation du Domaine du sauvage



63

Assemblée générale du Puy-de-Dôme
Bois local certifié et dotations DETR/DSIL
Une première Forêt pédagogique dans le Puy-de-Dôme



73

Lancement de la saison 2 de « Je suis le bois bleu »
Bilan vente de bois d'automne 2024
Contrat de filière forêt-bois
Retour sur l'Assemblée générale



74

Bilan sixième fête du bois et de la forêt
Décès du Président d'honneur
Politique feu de forêt départementale
Bilan de l'Assemblée Générale



Agenda

Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

Abonnez-vous !

Restons connectés,
communiquons ensemble sur les réseaux.



@CoforAURA

Zoom

Les Communes forestières AURA ont été reçues en audition par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre

Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission principale d'informer et éclairer l'exécutif du Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales. Il a également une mission d'évaluation des politiques publiques. Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes est composé de 190 membres, nommés par le préfet pour un mandat de 6 ans. Les conseillers sont issus de 121 organisations représentant la société civile organisée.

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont été reçues en audition pendant 2 heures par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre, à Lyon, en vue d'une contribution sur le thème de la forêt. La question était : « **Quelles orientations et quelles recherches pour une forêt qui s'adapte aux conditions climatiques, à ses multiples fonctions, aux maladies et aux risques ?** ».

Le Président Alain MEUNIER et la Directrice Jessica MASSON, accompagnés de 9 autres représentants élus et salariés, ont proposé une réponse du point de vue des collectivités forestières, avec une approche tenant compte de la diversité des contextes locaux et de la diversité des compétences des élus.

La première partie de la présentation a permis d'illustrer cette diversité via la présentation d'une dizaine de communes de la Région. Toutes différentes (part de forêt publique, enjeux socio-économiques, problèmes sanitaires, etc.), elles ont pourtant les mêmes préoccupations avec des effets du changement climatique sur la filière forêt-bois déjà bien réels. Le diagnostic présenté au CESER par d'autres acteurs de la filière est partagé par les Communes forestières : vulnérabilité des forêts, besoins en renouvellement des peuplements, dépérissements, besoin de débouchés pour les bois récoltés pour raisons sanitaires, aggravation des risques naturels, etc.

Face aux changements, il faut savoir rester humbles. Aucune solution miracle n'existe. Chaque situation est à analyser au cas par cas, avec un suivi régulier. Ceci suppose d'avoir des personnes formées et disponibles pour mener les analyses, proposer des solutions et les mettre en œuvre. Cette nécessité de moyens d'animation sur le temps long était un des fils rouges de la suite de la présentation, axée sur cinq thématiques. Il a aussi été rappelé que l'adaptation est un levier d'actions qui a des limites : elle ne peut se concevoir que si on lutte contre les causes du dérèglement climatique en parallèle.

1. Problèmes sanitaires en forêt

Ces problèmes sanitaires conduisent à un affaissement des 3 fonctions associées à la forêt : écologique, sociale et économique. Il y a bien sûr la question de l'impact direct sur le patrimoine des propriétaires forestiers et les recettes qu'ils en tirent. Il y a aussi l'impact sur l'ensemble du territoire : risques naturels, accessibilité des massifs, pratiques expérimentales pouvant poser question et conduire à une contestation. Dans ce contexte, l'élu est un des premiers questionnés par ses administrés.

L'élu a besoin d'un appui technique sur ces sujets complexes (animation territoriale, expertises, formation, etc.).



Une délégation des élus du Conseil d'administration des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes accompagnée d'une partie de l'équipe technique

2. Gestion durable et production de bois

Les Communes forestières défendent le principe d'une gestion durable multifonctionnelle assumée. Gérer durablement notre ressource et la valoriser en circuits courts permet de rentrer pleinement dans la transition énergétique, et de prendre en compte la problématique de la souveraineté. Or, le dérèglement climatique provoque un effet ciseaux avec d'une part la perte de revenus forestiers et d'autre part la hausse des besoins d'investissement (renouvellement des peuplements, impact des intempéries et chaleurs sur le réseau routier, etc.). Pour les collectivités, l'effet est d'autant plus marqué qu'une partie des investissements réalisés se fait dans une logique d'intérêt général qui dépasse largement la propriété publique : desserte forestière, protection, animation territoriale, etc.

Les collectivités ont besoin d'un soutien financier à long terme pour passer le cap du changement climatique, au-delà d'une compensation de la baisse des revenus forestiers en forêt publique.

3. Aménagement du territoire

On constate en effet que la forêt est un parent pauvre des politiques d'aménagement. D'une part, la forêt est parfois vue comme un frein à d'autres usages (agriculture, parcs photovoltaïques...). D'autre part, l'important morcellement de la propriété forestière et le manque d'ambition pour le contrer conduisent à une situation où la gestion durable des massifs forestiers est de fait impossible et où les politiques publiques deviennent inefficaces. Ainsi, 90% de la forêt privée, c'est-à-dire 70% des forêts, ne sont pas dotées de Plans simples de gestion, et on estime à 2% la part des surfaces boisées potentiellement sans maître. Par ailleurs, on constate une montée en puissance des dispositifs de mécénat et de compensation avec une manne financière privée existante, mais dont l'utilisation anarchique échappe aux collectivités pour de la planification.

Les Communes forestières souhaitent un outil robuste, par exemple un volet forestier au document d'urbanisme, qui ne soit pas une feuille supplémentaire du millefeuille administratif et réglementaire actuel. Ce Plan local forestier permettrait de partager les enjeux et d'activer des outils législatifs, administratifs et financiers en conséquence (modalités de gestion, opérations foncières, aides dédiées, etc.).

4. Place de la forêt et du bois dans la transition énergétique

On parle souvent des 3 S : stockage, séquestration et substitution. Le volet substitution peut encore très largement être développé, mais il implique la récolte de bois en lien avec les besoins d'une société (matériau, énergie) qui ne tolère pas toujours les coupes en forêt.

L'augmentation de la part du bois local dans la construction et la biomasse pour des chaufferies collectives est importante, mais doit s'accompagner d'une information du public et des élus.

5. Risque feux de forêt

Les principales études et projections climatiques prévoient une plus grande sensibilité de la végétation à l'incendie avec le changement climatique. On suppose 40% de départs de feu supplémentaires à l'horizon 2050, voire plus sur des forêts méditerranéennes (Drôme et Ardèche). Ce n'est pas une fatalité.

Une acculturation de la population au risque est nécessaire. Il faut aussi tenir compte de l'impossibilité pour certaines communes de financer des équipements DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie), même avec une part d'autofinancement réduite à 20%.

Conclusion

Les élus locaux sont en première ligne et les collectivités investissent de façon responsable bien au-delà des seules forêts qu'elles possèdent, elles aussi touchées. La prise de conscience de l'importance de la forêt n'a peut-être jamais été aussi forte depuis 150 ans, mais les élus ont besoin de moyens et d'aides. Une vision à long terme des dispositifs d'accompagnement est souhaitée, permettant de soutenir l'animation, les investissements et l'ancrage dans la multifonctionnalité.

Actualités régionales



Bois construction | Retours sur les webinaires Bois construction

Le 26 juin dernier, les Communes forestières ont organisé deux webinaires sur le Bois construction avec pour ligne conductrice : « Les clefs pour une intégration réussie du bois local dans les marchés publics grâce aux certifications Bois des Territoires du Massif central et Bois Des Alpes ».

Ce sont plus d'une trentaine de participants qui ont participé et pu échanger avec nos référents bois construction autour des règles de la commande publique, des enjeux de la construction bois et des points clés pour mener à bien leur projet en bois local.

Bois construction | Journée filière forêt-bois, incubateur SANA

C'est dans le cadre de l'incubateur SANA de l'ENSACF, qui permet à des agences d'architectes de se développer par l'intermédiaire de séminaires mensuels de deux jours, que les Communes forestières AURA ont organisé une journée filières forêt-bois, aux côtés de leurs partenaires ABTMC et Fibois AURA. Cet incubateur accompagne dans leurs structurations, évolutions et stratégies d'agence. C'est dans cette optique qu'il a été proposé aux incubés de cette deuxième promotion une journée plus conséquente sur la filière forêt-bois, afin de comprendre les objectifs et les enjeux en Auvergne-Rhône-Alpes.

La journée a commencé par une visite en forêt de Bromont-Lamothe, accompagnés d'un élu et de l'ONF. Cette vision de l'amont forestier et des problématiques actuelles liées au dérèglement climatique a permis aux participants de comprendre les enjeux forestiers grâce aux explications de l'ONF et des organisateurs, tout en prenant conscience de l'importance d'utiliser les bois provenant des forêts du territoire, et plus largement, de s'interroger sur la provenance et les essences qu'ils prescrivent dans leurs marchés de travaux.

@Communes forestières



Après le repas, nous les avons amenés à visiter l'entreprise Bois Collé d'Auvergne, qui fabrique du lamellé collé. Ils ont ainsi pu constater que des produits techniques existent en local. Le tout étant de bien faire du sourcing en amont d'un projet, afin de concevoir avec des produits disponibles sur le territoire.

Pour conclure la journée et le trajet logique du bois, nous avons pu visiter l'école de Maringues, Au fil du tan, en présence d'une élue et de l'ingénieur structure bois du projet du BET Sylvaconseil. Cette école, conçue par Studiolada (54), est exemplaire sur le volet provenance des bois, où presque l'ensemble des produits sont certifiés BTMC. Ainsi, ils ont pu voir que construire avec du bois local certifié, c'est possible, sans forcément avoir des surcoûts, et ne pas se limiter en termes d'architecture. Concevoir dès le départ avec cette idée du bois local certifié, c'est garantir une traçabilité et une provenance des bois, mais aussi s'assurer que le projet est bien réalisable et qu'il n'y aura donc pas ou peu de surprises.

Bois construction | 2024, une année déjà riche en marchés certifiés !



DÉJÀ 51 NOUVEAUX MARCHÉS EN BOIS LOCAL CERTIFIÉ EN 2024



Forêts de montagne | Une motion pour des Jeux Olympiques 2030 faisant appel au bois local validée au niveau du massif des Alpes

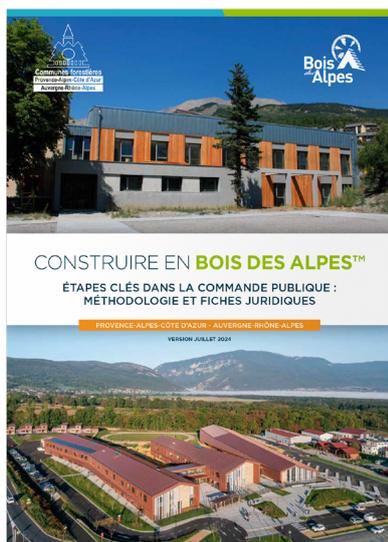
La Commission permanente du Comité de massif des Alpes s'est réunie le 12 septembre 2024 à Moutier. Elle a validé la proposition de motion portée initialement par le Groupe de travail Forêt-Filière Bois concernant l'emploi de Bois des Alpes dans le cadre des JO 2030 qui se dérouleront dans les Alpes. Cette motion sera prochainement portée au niveau national.

Ce texte démontre la volonté du Comité de Massif de se mobiliser et de se porter force de communication pour promouvoir l'utilisation de Bois des Alpes dans les réalisations et rénovations programmées dans les Jeux Olympiques

2030. Des actions concrètes sont identifiées comme « la construction des critères opérationnels adossés à la candidature et aux futurs Cahiers des charges des ouvrages » (...) ou encore la mise en place d' « un dispositif d'ingénierie et/ou de financement en direction des entreprises (dans leur engagement dans la certification et dans le développement de leur production de bois certifié Bois des Alpes), des collectivités et des maîtres d'ouvrage privés de projet de construction pour faciliter autant que possible l'insertion de Bois des Alpes dans les équipements et infrastructures construits en vue des Jeux Olympiques 2030 ».

Enfin, il est proposé que le Comité de Massif et les membres du groupe de travail Forêt-Bois soient associés au suivi et au bilan final de la mise en œuvre de ces objectifs (Analyse des retombées territoriales).

Forêts de montagne | Mise à jour du guide juridique Bois des Alpes !



Les Communes forestières AURA et PACA ont entrepris la mise à jour du guide juridique. La dernière version, datant de 2017, nécessitait une relecture juridique pour vérifier la conformité avec les règles de la commande publique qui évolue constamment.

Cette mise à jour a permis de repenser ce guide pour avoir une partie juridique pour intégrer la certification dans les marchés publics et une partie méthodologique pour accompagner les élus et leur maîtrise d'œuvre dans toutes les étapes de leur projet.

Ce guide s'adresse aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre souhaitant faire appel à du Bois des Alpes™ dans leur projet. C'est un ouvrage pratique pour vous accompagner pas à pas dans les étapes d'un projet de construction bois respectant le Code des Marchés Publics.

Vous trouverez le lien ci dessous et n'hésitez pas à nous demander la version papier !

[Guide Construire en BDA 2024](#)

Forêts de montagne | Le bois des Alpes à l'honneur en Savoie cet été !

Le 3 juillet dernier, en partenariat avec l'association Bois des Alpes, les COFOR AURA ont organisé un événement fédérateur pour l'utilisation locale du bois issu du massif Alpin : la visite de la scierie LA PIERRE ET MARTIN à Rognaix.

Nous avons convié une diversité d'acteurs investis dans la filière bois depuis la gestion forestière, jusqu'à la mise en œuvre du bois dans les constructions, notamment publiques, en passant par la première et deuxième transformation et le négoce bois. Une quarantaine de participants ont répondu présents avec une grande majorité de communes maîtres d'ouvrage qui se questionnent sur l'utilisation du Bois des Alpes dans leurs projets. Des participants essentiels à l'appui de cette filière au niveau technique, politique et financier se sont également mobilisés et ont pu nourrir les échanges. C'est le cas de Mme Martine BERTHET, Sénatrice en Savoie, M. Guillaume GONTARD, Sénateur en Isère, des représentants et chargés de mission du Pôle Excellence Bois, des territoires (Communautés de Communes notamment) et du Département de la Savoie.

Différents intervenants (ONF, Scierie de Savoie Lapierre et Martin, Michel Monin SAS, Dispano, Commune de Beaufort) ont ouvert la matinée et ont chacun partagé leur retour d'expérience et leur vision des enjeux, avantages et difficultés du bois certifié Bois des Alpes.

Les échanges et questions qui ont suivis ont porté sur l'enjeu de la fourniture en bois « certifiable » Bois des Alpes. L'ONF a rappelé l'intérêt des contrats d'approvisionnement qui sont un outil, complémentaire à la certification bois des Alpes puisqu'ils mettent en avant la proximité et sécurisent l'approvisionnement pour l'acheteur. La création de liens forts entre acteurs de l'amont et de l'aval de la filière permettra de construire une filière solide capable de résister aux crises, comme c'est le cas aujourd'hui avec la crise scolyte. Il est nécessaire de trouver des débouchés à ces bois en sortie de scierie. La construction bois est une excellente réponse à ce flux massif de bois, d'autant plus qu'il a les mêmes caractéristiques mécaniques que du bois non touché par les scolytes.

Pour l'ensemble des intervenants, la certification Bois des Alpes est un levier puissant de développement du territoire. Elle répond à des enjeux de mobilisation de la ressource de montagne, de valorisation de cette matière première, de pérennisation de l'industrie dans les territoires alpins, de création de circuits courts et de mise en œuvre en local.

©Communes forestières



Cette démarche de production et de mise en œuvre du bois local certifié bois des Alpes dans les bâtiments publics bénéficie des concours financiers de l'Etat au travers de la CIMA, de l'Union Européenne au travers du fond FEDER Alpes ainsi que de celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Une visite complète de la scierie a ensuite permis de visualiser concrètement, les moyens évoqués en suivant le parcours réel du bois avec différents outils et process permettant d'assurer la traçabilité du Bois des Alpes dès l'entrée sur le parc à grumes.

Le bordereau de livraison donne son identité au lot de bois arrivant. Des boxes de tri son ensuite également dédiés au Bois des Alpes avant passage des grumes dans la cubeuse qui permet la première numérisation des bois avec leur identifiant. La suite du process se fait en intérieur avec les différentes scies et postes d'opérateurs qui programment les découpes en fonctions des défauts et de la qualité des bois et des commandes.

L'événement a permis de faire vivre le réseau et fait émerger le besoin de reconduire des actions similaires dans d'autres départements alpins en incluant d'autres maillons de la filière, avec leurs questionnements spécifiques. C'est le cas par exemple des maîtres d'œuvre qui ont également un rôle important à jouer pour le développement de cette filière.

Bois énergie | Les résultats du Plan d'Approvisionnement en Plaquettes (PAT) Forestières de la (CFT) Charte Forestière des Chambaran

La forêt des Chambaran est-elle exploitée durablement ?

En 2012 la CFT avait bénéficié d'un PAT qui avait qu'une certaine tension pouvait émergée sur la ressource issue des forêts du massif. Les élus du territoire, mais aussi les citoyens se posent des questions sur la durabilité de l'exploitation forestière du territoire. Si bien que les élus ont demandé à mettre à jour le PAT de 2012 par une évaluation plus poussée de la ressource forestière et d'intégrer un volet biodiversité à ce travail.

Le vendredi 4 octobre, aux Portes de Bellevaux, avait lieu le rendu de cette étude qui intégrait un volet recherche. Ce PAT est basé sur une évaluation de la ressource forestière menée par l'IGN. L'innovation réside dans l'intégration d'une modélisation basée sur une étude des nuages de points LIDAR (Light Detection And Ranging). Cette dernière modélisation a permis d'obtenir de très nombreuses données à une échelle très fine (26.6m x 26.6m), essentielles pour les gestionnaires forestiers. L'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) a réalisé de son côté une évaluation de la maturité forestière relative sur le territoire. Cette dernière apporte un premier constat cartographique d'un potentiel de biodiversité, certes incomplet, mais qui apporte de nombreux éclairages sur la qualité du milieu. Les COFOR ont pu intégrer dans toutes ces modélisations, la cartographie des changements brutaux des couverts forestiers réalisés par l'INRAE tous les ans.

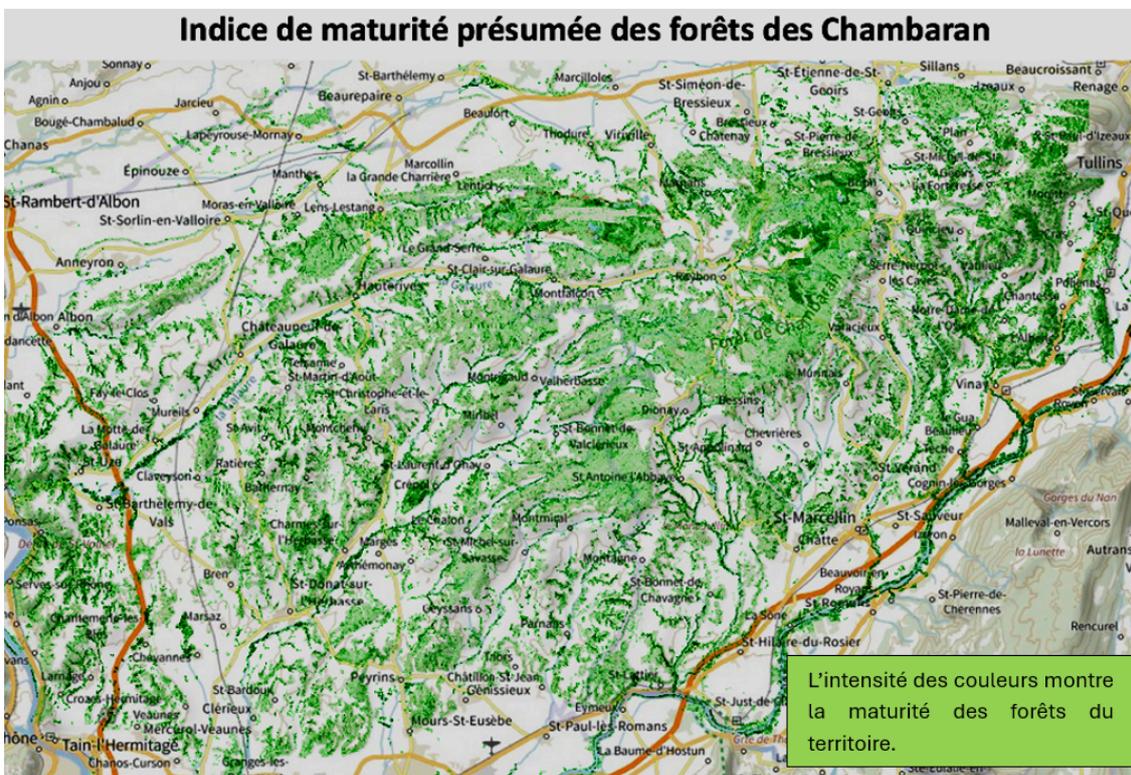
Les résultats de ce nouveau PAT montrent que depuis 2012 le capital sur pied de la forêt a augmenté et les projections selon les scénarios tendanciels montrent que le capital va continuer de croître, ce qui permet de dire de manière scientifique qu'il n'y a pas de surexploitation dans les Chambaran. Cette affirmation s'appuie sur la preuve que les prélèvements n'excèdent pas la production nette forestière.

Un autre enseignement important concerne l'impact des « coupes rases ». Les coupes rases ne représentent que 0.5% de la surface forestière totale par an. Le territoire dispose de 39 000 ha de forêt. La grande majorité de ces coupes ne dépasse pas 1 ha. Seuls 3 à 4 coupes par an peuvent dépasser les 5 ha et retiennent l'attention du grand public. Cela cristallise des tensions alors que l'impact sur l'environnement à l'échelle du territoire est faible.

Par contre le travail sur la maturité forestière montre une jeunesse assez générale des peuplements et un manque de

bois mort en forêt. Cela signifie que la biodiversité forestière présente, est celle qui est inféodée à ces peuplements. Il manque de la biodiversité propre aux peuplements plus matures. Il s'agira de proposer des actions pour améliorer ces points.

Source : INRAE



Le besoin en plaquettes forestières des entreprises autour des Chambaran est supérieur au potentiel de production du territoire mais les volumes réellement prélevés sont inférieurs au potentiel de prélèvement, ce qui explique que la forêt continue de capitaliser. Il n'y a donc pas de contre-indication à continuer de construire de petites chaufferies locales.

David Bouvier, conseiller Départemental, Alain Meunier, vice-président de Bièvre Isère Communauté, André Rojat représentant Saint-Marcellin Vercors-Isère Communauté, François Faure représentant la Communauté de Communes de Porte de Drome Ardèche et Christophe Chotan représentant de ArchAgglomération, ont pris acte des résultats et ont participé à un atelier pour questionner les actions de la charte Forestière de Territoire au regard de ces résultats beaucoup moins alarmants que pressenti.

Bois énergie | Journée Bois énergie le 22 novembre en Savoie

Une journée Bois énergie est organisée en Savoie le 22 novembre à la salle des fêtes de Villard-Sallet. Le matin, à partir de 10h, une table ronde permettra de traiter de l'approvisionnement en bois énergie sur les Pays de Savoie. Seront présents : le Pôle Excellence Bois, les Communes forestières, l'ASDER, ForestEnr, COFORET, Combustible Bois Energie, la CC Haute Maurienne Vanoise et Grand Chambéry. L'après-midi, à 13h, il y aura une visite de la plateforme de Champ-Reveraie, puis à 15h, une démonstration de production de pellet par ProxiPel.

Inscription obligatoire

Foncier | Indicateur Foncier 2024

Les Communes forestières ont développé un utilitaire de traitement des données cadastrales adapté à l'accompagnement des collectivités sur le foncier forestier.

Il est possible d'y recenser et de localiser rapidement les biens forestiers, notamment ceux appartenant aux communes et aux sections de communes, ainsi que les biens potentiellement sans maître. Divers indicateurs sont également disponibles à l'échelle de la région, des départements ou des intercommunalités



© Communes forestières AURA

Les données du cadastre 2024 nous ont été livrées pendant l'été. C'est donc l'occasion de brosser un nouveau portrait du foncier forestier en Auvergne-Rhône-Alpes, d'après les données cadastrales.

1 885 300 hectares sont déclarés boisés au cadastre en 2024. La hausse est constante depuis au moins 2017, mais très lente (+ 0,2 % en 8 ans). Sur cette période 2017-2024, les surfaces déclarées par les propriétaires de droit privé, essentiellement des particuliers, sont en baisse régulière (- 0,7 % ou - 8 960 hectares). Cette baisse côté privé est plus que compensée par les propriétaires publics (+ 2,4 % ou + 12 564 hectares), et en premier lieu les communes. On culmine ainsi à 71,6 % de forêts de propriétaires privés en 2024, contre 72,2 % en 2017.

Le morcellement de la propriété forestière reste très important, avec 852 400 comptes cadastraux concernés par des surfaces déclarées boisées, dont 834 900 privés. Ce nombre est en baisse très lente mais constante sur la période 2017-2024 (- 0,6 % ou - 5 163 comptes).

En forêt privée, la baisse des surfaces déclarées est cependant moins rapide que la baisse du nombre de comptes. Aussi, en 2024, la surface boisée par compte de propriété est en moyenne de 1,6 ha, avec une très légère baisse par rapport à 2017 (- 0,02 %). C'est l'inverse pour les propriétaires de droit public, avec 30,6 ha en moyenne par compte, en hausse de + 1 %.

Plus en détail, la part des surfaces forestières privées au sein de comptes cadastraux inférieurs à 4 hectares boisés diminue, tout comme la part des forêts de plus de 100 ha. En parallèle, la part des forêts entre 10 et 100 ha augmente. Il y a donc une légère amélioration pour les forêts les plus morcelées, mais qui ne suffit pas à améliorer la situation globale.

Pour améliorer cette situation, les Communes forestières proposent plusieurs évolutions législatives, réglementaires ou administratives. Certaines de ces propositions sont défendues avec d'autres acteurs forestiers, par exemple avec le CNPF dans le rapport « Mobiliser les propriétaires forestiers » remis au Ministre en charge de la forêt fin 2023. Plusieurs propositions ont par ailleurs été reprises dans divers rapports ces dernières années, un des derniers étant le rapport de la mission de plusieurs inspections générales sur la « Mise en gestion de la forêt française ».

Parmi nos demandes : une régularisation de la nature d'occupation des sols dans les données cadastrales. En effet, 38 % de la forêt recensée par l'Inventaire forestier national n'est pas déclarée en tant que telle au cadastre. Ce qui implique par exemple des pertes fiscales (beaucoup de forêts sont déclarées en landes), et l'impossibilité d'appliquer certaines lois pour lutter contre le morcellement de la propriété forestière ou favoriser une gestion forestière durable.

D'autres propositions portent sur la simplification des procédures administratives d'enregistrement des biens sans maître acquis par une commune au Service de la publicité foncière, la limitation du droit à diviser des unités foncières forestières, l'encouragement de la fusion de parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire, l'extension des droits de préférence ou de préemption forestiers aux autres cas que les ventes...

Stratégie forestière de territoire | Le projet PACTE Forêt-Z– Lauréat de l'AMI « démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts »

Conformément aux décisions prises lors de la clôture des Assises de la forêt et du bois et aux annonces du Conseil Supérieur de la Forêt, réuni le 1er décembre 2022, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires ont lancé conjointement un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur les démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts.

Dans une démarche de renouvellement de 10 % de la forêt française en 10 ans et dans la volonté d'adapter les forêts pour faire face aux effets du changement climatique, cet AMI avait pour vocation de faire émerger des démarches collectives afin de favoriser, par le dialogue, des méthodes de concertation et d'échange entre les acteurs de la forêt et du bois et la société civile. L'objectif est d'instaurer une meilleure compréhension des enjeux forestiers complexes au niveau d'un territoire.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le projet PACTE Forêt-Z (Projet d'Adaptation au changement climatique par la Concertation dans les Territoires Forêt-Z) fait partie des 11 lauréats retenus au niveau national.

Ce projet est porté par un Consortium constitué de 9 structures :

- L'Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, chef de file du projet ;
- La Communauté de Communes Ambert Livradois-Forez ;
- La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne ;
- Le Parc Naturel Régional Livradois-Forez ;
- L'Office national des forêts ;
- Les Coopératives forestières UNISYLVA et CFBL ;
- Le Centre National de la Propriété Forestière ;
- La Ligue de Protection des Oiseaux ;
- France Nature Environnement.



©Communes forestières AURA

2 EPCI du Livradois-Forez constituent le territoire d'actions du projet : Ambert Livradois Forez et Thiers Dore et Montagne. Il s'agit d'un projet innovant dont l'objectif vise à créer un espace de dialogue pour co-construire une vision commune de la forêt et définir des solutions partagées pour une gestion adaptée au changement climatique.

Cet espace de dialogue avec les parties prenantes sur la gestion adaptative permettra de sensibiliser les acteurs aux enjeux forestiers et aux actions possibles pour adapter la forêt ; favoriser l'écoute mutuelle pour mieux comprendre les besoins et contraintes de chacun, et intégrer davantage les attentes sociales dans la gestion forestière.

Si vous êtes habitant d'une commune des EPCI Thiers Dore et Montagne ou Ambert Livradois Forez et que vous souhaitez suivre et/ou participer à la démarche, nous vous invitons à contacter :

cecile.martin@communesforestieres.org

Vie associative | Arrivée d'une nouvelle salariée



Passionnée de nature et du monde du vivant, de formation scientifique et spécialisée sur la filière forêt-bois (ENSTIB), Anaëlle Fayolle a rejoint l'association iséroise en septembre, en remplacement de Valentin Berlioux. Son bureau se trouve au centre-ville de Grenoble, dans les locaux de l'Association des Maires de l'Isère.

Anaëlle rejoint Stéphanie Cuttat, chargée de mission dédiée au programme « Un arbre Un habitant en Isère », et aura à cœur de vous accompagner, au côté de son Président Guy Charron, dans toutes les missions portées par l'association :

- La défense de vos intérêts auprès des institutions ;
- L'organisation de sessions de formation et rencontres thématiques sur toutes les enjeux forestiers et la filière bois ;
- La mise en œuvre à vos côtés d'événements et d'actions de sensibilisation à destination du Grand Public, tel que Les Forestivités, et public scolaire, via le programme « Dans 1000 communes la forêt fait école ». L'objectif est d'ouvrir le débat sur la multifonctionnalité de la forêt et de passer des messages utiles sur la conciliation des usages ;
- Le déploiement de projets territoriaux valorisant la ressource bois et facilitant son usage (bois énergie, bois

construction), et l'accompagnement des territoires dans la mise en œuvre de stratégies territoriales (exemple : Chartes forestières) ;

- La mise à disposition d'outils et supports aux élus permettant de faciliter l'appropriation des sujets d'actualité (Portail des Collectivités, données relatives au « foncier forestier », éléments relatifs au risque incendie, contrats d'approvisionnement, etc.)

Vie associative | Nous recrutons

RECRUTEMENT

UN.E CHARGÉ.E DE PROJET
SUIVI DU PROGRAMME SCIENTIFIQUE
FAUNE HABITAT TROIS VALLÉES

**IL Y A
UNE PLACE
POUR VOUS
DANS NOTRE
ÉQUIPE !**

Poste à pourvoir en janvier 2025

CDD

[Pour plus d'informations](#)

Actualités départementales



01

Bilan de l'Assemblée générale

L'AG de l'association a eu lieu à Lancrans le 1er juillet, réunissant 35 élus pour discuter des ventes de bois et des évolutions du programme de certification PEFC, tout en célébrant un bilan comptable positif. [...]

[Lire la suite](#)

Retour sur les ventes de septembre

Le 11 septembre, la vente de bois a proposé 63 lots pour 31 700 mètres cubes, avec un tiers des lots invendus. Les communes maintiennent les prix, mais le marché reste saturé. [...]

[Lire la suite](#)

Situation sanitaire et perspectives offertes par l'Observatoire des Montagnes de l'Ain

L'été 2024 a vu une hausse des scolytes dans 21 forêts, tandis que le dépérissement des sapins a diminué. L'ONF identifie 1 000 hectares à reconstituer, en favorisant la régénération naturelle. [...]

[Lire la suite](#)



15

Forêt pédagogique de Clavières

L'inauguration du programme a eu lieu à Clavières, où enfants et élus ont signé la charte des Forêts pédagogiques. [...]

[Lire la suite](#)

Assemblée générale de l'association

L'AG 2024 s'est tenue au Falgoux. Les membres ont discuté des rapports d'activité et des projets pour 2024, avant de conclure par un verre de l'amitié. [...]

[Lire la suite](#)

Formation DFCl à St-Flour

Les élus du Cantal ont suivi une formation sur le risque incendie. [...]

[Lire la suite](#)

Réunion « Adaptation des forêts aux changements climatiques » à Clavières

À Clavières, une réunion a réuni divers acteurs pour discuter des adaptations aux changements climatiques. [...]

[Lire la suite](#)

Réunion d'information sur la commercialisation des bois

L'association a tenu une réunion à Valuéjols sur la commercialisation et les contrats d'approvisionnement. [...]

[Lire la suite](#)



03

Les Cofor Allier accompagnent les élus dans leurs formations

Fin 2024, l'association a organisé des formations pour les élus : gestion forestière le 7 octobre, réglementation le 15 octobre à Saint-Bonnet-des-Quarts, et prévention des incendies en novembre à venir. [...]

[Lire la suite](#)

Les contrats d'approvisionnement : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales

Les communes forestières, avec l'ONF, adoptent la contractualisation pour vendre leur bois. L'objectif est d'atteindre 35 % des ventes via des contrats d'approvisionnement d'ici 2025. [...]

[Lire la suite](#)

Les contrats d'approvisionnement : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales

Une délégation de l'Association des Cofor Aura, accompagnée de la certification BTMC, a été reçue par la Préfecture de l'Allier. [...]

[Lire la suite](#)



26

Bilan des ventes automne 2024

Le 4 septembre 2024, l'agence Drôme-Ardèche a vendu du côté de la Drôme 47 % des 39 lots de bois proposés, avec un succès notable pour le pin noir et le hêtre, tandis que le sapin pectiné a peiné à trouver preneur. [...]

[Lire la suite](#)

Une quatrième forêt pédagogique dans la Drôme !

Cet été, l'Association départementale a lancé un projet de Forêt pédagogique à Grâne, la quatrième de la région, visant à sensibiliser les élèves à la gestion durable des forêts sur trois ans, avec des activités pratiques à partir de 2024-2025. [...]

[Lire la suite](#)



07

Les administrateurs Cofor 07 rencontrent la préfète de l'Ardèche.

Le 28 août, la préfète de l'Ardèche a rencontré le CA des Cofor à Ailhon. Ils ont discuté de la protection contre les incendies et de la filière bois, essentielle pour l'économie locale et la préservation du patrimoine naturel. [...]

[Lire la suite](#)

Sections de commune

Les sections de commune ont vu leur gestion clarifiée par une réforme de 2013, permettant à Sainte-Eulalie d'organiser la coupe et la vente de bois, facilitant la vie locale. [...]

[Lire la suite](#)

Sylv'acctes s'étend au nord du département

Sous la présidence de Denis Sauze et l'impulsion d'Agnès Lory, le fonds de dotation Sylv'acctes lance un projet sylvicole au nord de l'Ardèche [...]

[Lire la suite](#)

Trésor d'archives

La commune du Monestier réhabilite une carte forestière de 1773 [...]

[Lire la suite](#)



38

Festival Les Forestivités - 2ème édition

Du 20 octobre au 3 novembre, le festival « Forestivités » en Isère invite le public à découvrir la filière forêt-bois à travers des animations gratuites, avec une journée d'ouverture au parc de la Poya le 20 octobre, comprenant spectacles, ateliers et activités pour tous. [...]

[Lire la suite](#)

Une AG commémorant les 70 ans de l'association !

Le 28 juin, l'Assemblée Générale à Lans-en-Vercors a permis de discuter des projets de l'association, célébrant ainsi ses 70 ans d'engagement en faveur de la gestion forestière et du soutien aux élus locaux. [...]

[Lire la suite](#)

« 1 arbre, 1 habitant en Isère », ça continue !

Le programme «1 arbre, 1 habitant en Isère» se poursuit avec pour objectif la plantation d'un million d'arbres d'ici 2028, tout en impliquant les jeunes dans la préservation des forêts grâce à des ateliers éducatifs. [...]

[Lire la suite](#)



42

Bilan 2024 : Une première année dynamique pour l'Association des Communes forestières de la Loire

L'Association des Communes forestières de la Loire célèbre son premier anniversaire avec 16 membres et s'affirme comme un acteur clé dans la gestion des forêts, ayant participé activement à des réseaux régionaux et nationaux tout en promouvant l'utilisation du bois local et sensibilisant sur la prévention des incendies. [...] [Lire la suite](#)



43

Assemblée Générale 2024 des Communes forestières de Haute-Loire

Le 9 septembre 2024, l'Assemblée Générale de l'association s'est tenue à Allègre, réunissant des acteurs locaux pour discuter des enjeux de gestion forestière, tels que la commercialisation du bois, le changement climatique et l'utilisation du bois local. [...] [Lire la suite](#)

Présentation de la certification Bois des territoires du Massif Central dans le cadre du projet de rénovation du Domaine du sauvage

Le 23 septembre, l'association a présenté la certification Bois des territoires du Massif Central (BTMC) lors d'une réunion sur le projet de rénovation du Domaine du Sauvage, visant à promouvoir un tourisme durable et l'utilisation de bois local. [...] [Lire la suite](#)



63

Assemblée générale du Puy-de-Dôme

L'Assemblée générale, le 12 juin 2024 à Lempdes, a abordé les initiatives forestières locales et la gestion des forêts face aux défis climatiques, validant à l'unanimité les rapports et programmes d'actions. [...] [Lire la suite](#)

Bois local certifié et dotations DETR/DSIL

Dans le Puy-de-Dôme, la certification Bois des territoires du Massif central (BTMC) soutient le développement des filières de bois local pour la construction, tout en assurant des garanties d'approvisionnement durable, malgré des récentes modifications des bonifications dans la DETR. [...] [Lire la suite](#)

Une première Forêt pédagogique dans le Puy-de-Dôme

Le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » permet aux collectivités de créer des Forêts pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux écosystèmes forestiers, comme le projet lancé par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne en partenariat avec l'ONF. [...] [Lire la suite](#)



73

Lancement de la saison 2 de la campagne « Je suis le bois bleu »

Le PEB a lancé la saison 2 de sa campagne «Je suis le bois», axée sur l'impact du dérèglement climatique sur les forêts des Pays de Savoie et l'utilisation du bois bleu, avec des vidéos et des interviews d'experts. [...] [Lire la suite](#)

Bilan vente de bois d'automne 2024

La vente publique de bois du 17 septembre 2024 en Savoie a enregistré un faible intérêt, avec 14 lots vendus sur 24 et un taux d'invendus de 40 % en raison de la crise des épicéas scolytés. [...] [Lire la suite](#)

Contrat de filière forêt-bois - information sur les aides financières

Le contrat de filière forêt-bois du Département de Savoie, adopté le 21 juin 2024 pour 2024-2027, vise à promouvoir une gestion durable des ressources forestières tout en intégrant les enjeux climatiques. [...] [Lire la suite](#)

Retour sur l'Assemblée générale

L'AG s'est tenue le 1er juin 2024 à Val-d'Arc, où le Président Georges Communal a présenté le bilan 2023 et les projets 2024, notamment sur la crise du scolyte. [...] [Lire la suite](#)



74

Bilan sixième fête du bois et de la forêt

Malgré un samedi pluvieux, la fête du bois et de la forêt au Semnoz a rassemblé près de 3000 personnes, grâce à l'organisation des Cofor et d'autres partenaires, offrant conférences et animations. Le dimanche ensoleillé a permis de profiter pleinement des activités. [...] [Lire la suite](#)

Décès du Président d'honneur des Communes forestières de Haute-Savoie

Le 20 août 2024, l'association a annoncé le décès de René Pouchot, ancien président de 1984 à 2018, salué pour son engagement en faveur de la forêt et honoré d'une médaille d'or. [...] [Lire la suite](#)

Politique feu de forêt départementale

Le territoire avance sur sa politique de prévention des incendies avec des patrouilles de l'ONF. La DDT a commencé à rédiger un plan départemental pour la protection des forêts, avec un premier COPIL en septembre 2024, visant à structurer les actions jusqu'à l'été 2025. [...] [Lire la suite](#)

Bilan de l'Assemblée Générale

Le 31 mai 2024, l'association a tenu son AG à Veyrier-du-Lac, abordant les risques forestiers et signant une convention avec le SYANE pour le bois énergie. [...] [Lire la suite](#)

Les publications de la Fédération



Documents **disponibles en ligne** et aussi dans vos boîtes mails.

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

Un programme ambitieux à mener pour les forêts ! Sur proposition du Premier ministre, le président de la République a nommé Madame Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.

Les Rencontres nationales des territoires forestiers 2024 pour « Repenser le dialogue autour de la forêt »

Ces rencontres nationales, réunissant plus de 200 participants, organisées par la Fédération nationale des Communes forestières en partenariat avec l'Union Régionale des Collectivités forestières de Normandie ont eu lieu, cette année, les mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2024 au Pavillon des Transitions à Rouen.

Assemblée Générale Fédération nationale des Communes forestières 2024

La prochaine Assemblée Générale de la Fédération aura lieu à Paris- à l'ASIEM- 6 rue Albert de Lapparent. Nous comptons sur votre présence pour cet important rendez-vous annuel des Communes forestières qui nous permettra d'avoir un temps d'échange avec la nouvelle ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, Madame Annie Genevard ; de vous présenter l'avancement de la refonte de l'identité graphique et faire un bilan des travaux de la convention FNCOFOR-ONF. Vous trouverez ci-dessous le programme détaillé de cette journée.

Salon des Maires et des Collectivités locales 2024

La Fédération nationale des Communes forestières, membre de France Bois Forêt, sera présente, comme chaque année, au Salon des Maires et des Collectivités locales. Un évènement incontournable de la rentrée à noter dans vos agendas pour échanger sur toutes les actions que nous menons pour l'adaptation des forêts au changement climatique. Rendez-vous au Pavillon 3- Développement & Attractivités territoriales (en D02) les 19, 20, 21 novembre à Paris, Porte de Versailles !

Les forêts en péril : l'inacceptable suppression de postes à l'Office national des forêts

Dans un contexte où la préservation de nos forêts est plus que jamais cruciale, la Fédération nationale des Communes forestières s'oppose fermement aux projets de suppression de postes à l'Office national des forêts (ONF). Les élus des Communes forestières, accompagnés de leur gestionnaire unique l'ONF, jouent un rôle déterminant dans la protection de nos ressources naturelles et de notre patrimoine forestier.

Nous contacter



**Union régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**
256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
04 79 60 49 05

Alain Meunier - *Président*
Jessica Masson - *Directrice*
06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org
Retrouvez tous les membres de l'équipe
sur la page "Qui sommes-nous" de notre site internet



Ain
VisioBois
271 route de l'Alagnier
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

Bastien Brunet - *Référent régional équilibre sylvo-cynégétique et chargé de mission de l'Ain*
06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org



Haute-Savoie
715 route de Saint Félix
ZAE Rumilly Sud
74150 RUMILLY

Paul Grosjean - *Chargé de mission de la Haute-Savoie*
06 61 93 73 49 | paul.grosjean@communesforestieres.org



Savoie
256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

Lucile Buisson - *Chargée de mission de la Savoie*
06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Isère
1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE

Anaëlle Fayolle - *Chargé de mission de l'Isère*
07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org
Stéphanie Cuttat - *Chargée de mission "Un arbre, un habitant en Isère"*
07 67 81 36 83 | stephanie.cuttat@communesforestieres.org



Ardèche
10 place Olivier de Serres
07200 AUBENAS

Mathieu Soares - *Chargé de mission de l'Ardèche*
06 08 01 06 74 | mathieu.soares@communesforestieres.org



Drôme
2 avenue Maurice Faure
26150 DIE

Constance Le Lay - *Référente régionale formation et chargée de mission Drôme*
06 46 41 45 18 | constance.le.lay@communesforestieres.org



**Haute-Loire | Puy-de-Dôme |
Loire | Allier | Cantal**
Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

Guillaume David - *Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme*
06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org
Mélanie Decherf - *Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme*
06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org
Cécile Martin - *Chargée de mission de la Haute-Loire*
06 58 57 59 91 | cecile.martin@communesforestieres.org
Fabien Lamy - *Référent régional bois construction et chargé de mission du Cantal*
06 65 20 07 25 | fabien.lamy@communesforestieres.org



**Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**

CoforAURA

aura@communesforestieres.org
www.communesforestieres-aura.org

